



PARTICIPATION CITOYENNE, TRAVAUX

Place de la Résistance : Où en sommes-nous ?

La Ville souhaite poursuivre l'évolution des places de son centre-ville.

La place de la Résistance nécessite un réaménagement pour permettre sa réappropriation par les habitants.

Publié le 24 mars 2023

La place de la Résistance est située au cœur d'un réseau de places, elle est l'articulation entre le cœur historique et le cœur commerçant. Aujourd'hui celle-ci à un double usage : parking et marché bihebdomadaire.

À Saint-Brieuc, et spécifiquement sur la place de la Résistance, il faut changer la manière de voir les choses et ne plus construire l'espace pour la voiture mais plutôt favoriser des aménagements en faveur des mobilités actives, sans exclure pour autant la voiture.

C'est le concept de « zone apaisée » qui permet de rééquilibrer l'usage de l'espace public, sans bannir l'automobile, et de redonner sa juste place au piéton.

Enjeux et objectifs

Actuellement, deux fonctions se partagent l'usage exclusif de la place :

- concernant le marché, il est souhaité son maintien sur la place (invariant du futur projet d'aménagement) ;
- concernant l'usage de la voiture et du stationnement, l'intention n'est pas d'interdire totalement la voiture sur la place mais de limiter sa présence.

Les continuités piétonnes entre les différentes places et le plateau piétonnier devront être assurées et particulièrement mises en évidence à travers le réaménagement de la place. Il s'agit de concevoir un espace multimodal (diversification des pratiques et des usages) dans lequel le piéton peut marcher librement et sans contraintes.

La nouvelle place devra également être aménagée de manière à **valoriser le patrimoine environnant** (parvis généreux, mise en lumière...) et prendre en compte les enjeux environnementaux (changement climatique, renaturation ...).

Le projet d'aménagement devra par ailleurs **tenir compte des multiples contraintes du site** : présence d'équipements publics majeurs (La Poste, la Scène nationale La Passerelle...) et lieu de nombreuses manifestations (marché bi-hebdomadaire, festival Art Rock...).

Lors de la consultation de maîtrise d'œuvre, les candidats ont également été invités à réfléchir à la **conception d'une structure modulaire pouvant accueillir ponctuellement des animations** et permettant d'ancrer le rôle événementiel de la place.

Priorisation des thématiques

- créer un aménagement permettant l'organisation d'animations en extérieur ;
- développer une identité de la place autour de la culture et des arts éphémères ;
- favoriser la place de la nature en centre-ville ;
- prise en compte des problématiques environnementales (gestion intégrée des eaux pluviales, réchauffement climatique ...).

Les grandes étapes du projet

Concertation avec un groupe projet "aménagement" / mars à décembre 2021

Le groupe, composé d'acteurs locaux, représentants d'usagers et d'élus, a eu pour mission de réaliser un état des lieux, d'imaginer la place demain et de définir les objectifs du programme d'aménagement en émettant des recommandations sur les fonctionnalités, les usages, les pratiques.

Choix du maître d'œuvre / janvier 2023

La maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'atelier d'architecture **Georges** (Nantes + Montreuil). Associé au bureau d'études **Ingerop** (Rennes), celui-ci a d'abord travaillé avec les élus et techniciens de la Ville sur l'élaboration d'une esquisse d'aménagement. Afin de définir un scénario préférentiel, une concertation plus large va être menée associant habitants, riverains, commerçants et acteurs de la place.

Permanences "tout public" / Mars 2023

3 permanences de 10h à 12h ont eu lieu dans le hall d'accueil de la Passerelle les mercredi 22, samedi 25 et lundi 27 mars.

L'objectif était de recueillir les avis et remarques des citoyens et usagers de Saint-Brieuc sur le schéma d'intention établi par l'atelier Georges lors de l'étape de sélection de la maîtrise d'œuvre.

Ateliers spécifiques / mars 2023

Un comité technique composé de l'Union du Commerce, commerçants de la place (2 à 3 par rue), autres acteurs de la place (Passerelle, La Poste, Orange...) ainsi que des usagers et clients, a participé à un atelier de concertation spécifique portant sur la question des terrasses et du stationnement. Un autre atelier sera programmé ultérieurement (avril / mai) au sujet de la structure modulaire.

Restitution finale / été 2023

Le projet finalisé sera présenté au cours d'une réunion publique.

Dossier Consultation des entreprises et appel d'offres Travaux / 1^{er} semestre 2024

Travaux urbains et paysagers / 2^e semestre 2024



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
02 96 62 54 00
Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h
Sam : 9h-12h (formalités adm.)